

Les impacts sociaux en cas de procédure collective ou de restructuration d'entreprise

Que devient le salarié?



Objectifs

- Découvrir les bases du Droit des procédures collectives
- Maîtriser les étapes de la procédure collective
- Savoir hiérarchiser les créanciers et les sûretés (les garanties de paiement)
- Connaître les organes de la procédure collective
- Connaître les impacts sociaux en cas de procédure collective et reprise d'entreprise



Profil des stagiaires

Dirigeant d'entreprise, assistant juridique expérimenté, assistant de direction, assistant paie...

Pré-requis obligatoire: maîtrise des fondamentaux du Droit social et du Droit des sociétés



Moyens pédagogiques

- Apport théorique sur la réglementation
- Approche pratique à l'aide de mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de formation
- Evaluation du niveau des connaissances des stagiaires en début de formation
- Evaluation des acquis des stagiaires en fin de formation



Encadrement de la formation

Formatrice spécialisée en Droit

1 Présentation des différentes procédures collectives

Les procédures de prévention des risques

Les procédures ouvertes en cas de cessation des paiements

2 Les étapes de la procédure collective

Les conditions d'ouverture de la procédure collective

Les délais d'intervention

Les différentes étapes de la procédure

Les différents organes de la procédure

Intérêt particulier : terminologie notamment la cessation des paiements, la période d'observation, la période suspecte,...

3 Maîtriser la hiérarchie des créanciers

La hiérarchie des créanciers

La place du salarié dans cette hiérarchie

Créancier privilégié ou chirographaire ?

Intérêt particulier : focus sur la typologie des sûretés

4 La place du salarié lors d'une procédure de reprise d'entreprise

La consultation des organes de la représentation salariale

Le sort des salariés en cas de reprise pendant une procédure collective

Le sort des salariés en cas de fusion acquisition ou cession d'entreprise

Intérêt particulier : focus du sort des salariés en cas de changement d'employeur indépendamment de leur volonté

Informations pratiques

Durée : 1 jour